

## PARTIE A : CRITÈRES MINIMA D'EMDR EUROPE POUR « SUPERVISEURS ACCREDITÉS EMDR EUROPE » (CONSULTANT)

Nom de la personne candidate :	_____
Adresse professionnelle :	_____ _____
Adresse e-mail :	_____

La personne candidate est membre de son association nationale EMDR.	Oui	Non
La personne candidate atteste respecter les standards professionnels et éthiques de son association professionnelle et de l'association EMDR Suisse, en particulier le code éthique approuvé par EMDR Europe.	Oui	Non
La personne candidate atteste exercer au moins 16 heures par semaine en tant que psychothérapeute (incluant les heures de pratique de la supervision).	Oui	Non
La personne candidate doit fournir une preuve de son aptitude à exercer la psychothérapie selon les réglementations légales en vigueur et une preuve d'assurance responsabilité professionnelle.	Oui	Non
La personne candidate possède au moins 3 ans d'expérience en thérapie EMDR après l'obtention du certificat de praticien/ne EMDR Europe accrédité (Practitioner).	Oui	Non
La personne candidate présente une attestation établie par un superviseur/une superviseuse (Consultant) d'avoir traité une large gamme de patients présentant des diagnostics variés et une complexité variable.	Oui	Non
La personne candidate a effectué au moins 400 séances d'EMDR de 60 minutes depuis l'obtention du certificat de praticien/ne EMDR Europe accrédité (Practitioner).	Oui	Non
La personne candidate a traité un minimum de 75 clients en EMDR depuis qu'elle a été accréditée praticien/ne EMDR Europe (Practitioner). Les cas de clients utilisés pour le certificat de praticien/ne EMDR Europe accrédité (Practitioner) ne peuvent pas être réutilisés à cette fin.	Oui	Non
La personne candidate atteste d'au moins 20 heures (à 60 minutes) de supervision EMDR de son travail clinique EMDR et de supervision de sa propre supervision EMDR (supervision individuelle ou de groupe) avec un superviseur/une superviseuse accrédité/e EMDR Europe (Consultant). L'attestation doit préciser que la personne candidate a démontré sa compétence autant dans la supervision de la thérapie EMDR que dans sa pratique clinique.	Oui	Non
Deuxième lettre de recommandation à l'appui de la candidature d'une personne qui peut évaluer la pratique professionnelle et la réputation de la personne candidate (pas forcément un/e thérapeute EMDR).	Oui	Non
La personne candidate présente une attestation de participation réussie à la formation de superviseur/ superviseuse (Consultant) ainsi qu'une recommandation d'un formateur/ d'une formatrice EMDR des superviseurs (Trainer).	Oui	Non
Depuis son accréditation en tant que praticien/ne EMDR (Practitioner), la personne candidate a suivi au moins 30 heures de formation professionnelle continue en EMDR selon les critères de l'association EMDR Suisse et elle est au courant de la recherche actuelle en EMDR.	Oui	Non
Attestation d'avoir présenté au moins 3 vidéos (ou séances in vivo) de la pratique professionnelle de la personne candidate qui répondent aux normes requises pour les superviseurs (Consultant) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une séance clinique de thérapie EMDR (vidéo)</li> <li>- une supervision individuelle EMDR d'un traitement en EMDR (vidéos ou séance in vivo)</li> <li>- une supervision de groupe EMDR d'un traitement en EMDR (vidéos ou séance in vivo)</li> </ul> Les vidéos utilisées pour le certificat de praticien EMDR (Practitioner) ne peuvent pas être réutilisées à cette fin.	Oui	Non

**ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

Par la présente le/la sous-signé-e certifie respecter les standards professionnels et éthiques de mon association professionnelle et de l'association EMDR Suisse, en particulier le code d'éthique approuvé par EMDR Europe.

En outre il/elle atteste travailler au moins 16 heures par semaine en tant que psychothérapeute (incluant les heures de pratique de la supervision).

---

Nom de la personne candidate en lettres majuscules

---

Signature

---

Lieu, date